

Conseil de l'Ordre du 04 décembre 2024

Synthèse

Le mercredi 04 décembre 2024 s'est tenue, à 16 heures 30, en présentiel et en vidéo conférence, une réunion du Conseil de l'Ordre, sous la présidence de Madame Isabelle CLANET DIT LAMANIT, bâtonnière de l'Ordre et de Monsieur Fabien ARAKELIAN, vice-bâtonnier de l'Ordre.

Il est ici fait une synthèse des points susceptibles d'être communiqués aux Confrères et Consœurs du Barreau.

1. Approbation des PVs des Conseils de l'Ordre des 24 septembre et 28 novembre 2024

Le Procès-verbal du 24 septembre est approuvé. L'approbation du PV du Conseil de l'Ordre du 28 novembre est reportée au prochain conseil.

2. Analyse des dépenses 2024 (Rapporteur : Colin BERNIER)

Comme ils s'y étaient engagés auprès des membres du Conseil de l'Ordre, la Bâtonnière et le Vice-Bâtonnier rendent compte des principales lignes de dépenses de l'année 2024.

3. <u>Présentation pré-budget 2025 (Rapporteurs</u>: Daniel CALCAGNO et Guillaume LEGRAND)

Un pré-budget pour 2025 est présenté par Messieurs CALCAGNO et LEGRAND. Il a été élaboré en liaison avec Marie-Pascale PIOT, bâtonnière élue, sur la base des actions qu'elle souhaite mettre en œuvre en 2025.

Ce pré-budget a été préparé sur la base d'une baisse attendue des produits financiers et donc des ressources de l'Ordre. Il intègre un programme de baisse des dépenses pour compenser cette baisse des recettes.

Il sera progressivement finalisé et présenté à un prochain Conseil de l'Ordre.

4. <u>Réflexion sur les Cotisations Ordre et CARPA (Rapporteurs : Colin BERNIER, Daniel CALCAGNO et Guillaume LEGRAND)</u>

Colin BERNIER rappelle que Les cotisations ordinales représentent 38% des produits d'exploitation de l'Ordre et concernent 2393 avocats au 03 décembre 2024 (742 judiciaires et 1651 avocats appartenant à des grandes structures). Ces cotisations ont été augmentées de 3% en 2024.

Conformément à la décision du Conseil de l'Ordre de 2018 d'aligner les cotisations ordinales sur l'inflation, les membres du Conseil de l'Ordre décident, après avoir échangé sur ce sujet, d'augmenter les cotisations ordinales de 1,6% d'augmentation.



5. <u>Présentation de la liste des membres titulaires et suppléants pour le Conseil Régional de Discipline 2025</u>

Les membres du Conseil Régional de Discipline ont été désignés comme suit :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Pascal DELIGNIERES	Patrick AMOUZOU
Philippe EMIEL	Jean-Fabrice BRUN
Aurélie LEPINE-BERGES	Catherine CASSAN
Emilie GANEM	Agathe GILMAS
Maxime CESSIEUX	Carole-Andrée PITTE
Guillaume MARTENOT	Anne-Sophie LEPINARD
Rodolphe OLIVIER	Céline CLOCHE-DUBOIS
Ariane ORY-SAAL	Caroline MERCIER-HAVSTEEN
Pauline RAINAUT	Sylvie VAQUIERI
Frédéric SANTINI	Lionel YEMAL

Cécile TURON est désignée comme membre du Conseil de l'Ordre chargé de siéger à la Cour d'Appel.
